

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 9 décembre 2014, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-Marc Buchillier, Président.

En préambule, le Président remercie Mme Bétrix pour le nouveau site internet qui est réussi. Les votations en septembre et novembre se sont bien déroulées avec un fort taux de participation et sans bulletin nul relevé.

Nous devons élire un / une Vice-président(e) ainsi qu'un suppléant à la commission des finances et éventuellement un / une sous-scrutateur/trice.

4 assermentations sont demandées :

Mme Milliet Madlen	M. Herren Vincent	Mme Guignet Marie-Claude
M. Guignet Reymond		

Une personne suit également le Conseil au titre d'auditeur.

L'appel nominal révèle la présence de 38 membres sur 63. Le Conseil peut donc délibérer.

1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Communications de la Municipalité
- Budget 2015 de la Bourse communale
- Election(s) complémentaire du bureau / commissions
- Divers et propositions individuelles

2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Deux corrections sont portées au PV (erreur de l'année sur l'année des comptes de la bourse communale **2013** [p. 3 et 4]).

Dans le paragraphe des subventions, il s'agit des routes **cantoniales** en traversée de localité (p. 2).

Suite à sa lecture, le procès-verbal modifié du 17 juin 2014 est accepté à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Aménagement du territoire)

- Bilan des zones à bâtir : le document a été déposé à fin octobre auprès de l'urbaniste du SDT responsable pour la région. Le bilan est revenu avec quelques divergences entre l'urbaniste cantonal et le bureau Jaquier-Pointet

mandaté par la commune. Il apparaît déjà que les zones à bâtir à Giez restent surdimensionnées et la commune devra réviser son plan d'affectation.

- Hervé Kemmling a été nommé Président du Comité directeur du Groupement des triages forestiers du 7^{ème} arrondissement.
- Le syndic souligne l'engagement et remercie nos deux nouvelles collaboratrices Cindy Pavid et Sandrine Cottens.

Nicolas Rouge (Réseau EU / EC – Distribution eau publique – Circulation et sécurité)

Une présentation Powerpoint est réalisée

- Réseau EU et EC et le réseau d'eau. Un point de situation est présenté avec des photos et des explications circonstanciées.
 - En matière financière, le préavis prévoyait un montant total de **CHF 2'261'543**. Jusqu'à présent, les travaux présentent un coût de CHF 2'261'295, y c. les coûts de la pose de l'enrobé final en 2015.
 - En matière de subventions, vu que l'on a été plus efficace, avec des coûts plus faibles, la subvention ECA sera d'environ CHF 100'000 au lieu de CHF 144'000 alors que les autres subventions sont en ligne avec les attentes.
 - En tenant compte des subventions, on arrive à un coût actuel de **CHF 1'862'295**.
 - Des travaux additionnels ont été réalisés vu le mauvais état de la conduite sous-pression sur le Chemin de la Outre et d'autres travaux sur la Route du Vesin. Par contre, des économies ont été réalisées sur le Chemin des Bruannes.
- Adaptation du règlement communal sur les EC/EU: des travaux ont été réalisés ainsi qu'un échange avec le Canton. De plus, il faudra tenir compte d'un projet de modification de la LATC qui tend à augmenter les travaux à la charge des privés.
- 45 % du séparatif a été réalisé ; il reste 55 % à faire, soit une dépense estimée d'environ CHF 2.7 millions.
- Explications sur l'infiltration de l'eau de toiture dans le sous-sol. Si on veut le faire l'instance de décision est le Canton et pas la Commune.
- Prix de l'eau : il y a une augmentation du prix pour la période de facturation 2015 (CHF 1.50 au lieu de CHF 1.15 par m³ jusqu'à 150 m³). Cela correspond à une augmentation des recettes de CHF 20'000 pour la commune, vu que l'ACRG augmente son tarif de 4ct.
- Station d'épuration : vu que les capacités seront totalement exploitées en 2020, il y a des réflexions sur le développement futur, notamment la concentration des eaux sur la STEP d'Yverdon.
- SAGENOR/ACRG : il y a des réflexions pour l'utilisation du réservoir de Giez pour le futur.
- Serge Pidoux est remercié pour son engagement sur le chantier.

Chantal Herren (Affaires sociales, Voirie, Travaux public)

- Eclairage public : Suite à une demande sur un éclairage au Chemin de la Moutonnerie une analyse a été réalisée sur la dépense prévisible, qui reviendrait au minimum à CHF 30'000. Ce point sera discuté en municipalité
- Routes / chemins : les routes n'ont pas été reflachées vu les travaux de cette année pour les EC/EU. La Rue Haute à Grandson sera fermée pour 1 ½ année dès mai 2015.
- Gazette : un questionnaire est remis pour obtenir l'avis des membres du conseil.
- AVASAD : une explication est donnée sur l'utilisation de la contribution de la Commune.
- Maison des Terroirs : le résultat financier est équilibré ; chaque commune paie CHF 10 par citoyen.
- Parcelle 54 : un devis sera demandé pour l'aménagement paysager, les murs de soutènement et les places de parc, en plus des engins de la place de jeu. Cela fera l'objet d'un préavis le temps venu.

Hervé Kemmling (Forêts, Terrains communaux, Déchetterie, STRID, Service du feu, Pci)

- Les sapins seront distribués le samedi 20 décembre de 15h00 à 17h00
- Le 28 février 2015, il y aura un cours sur la taille des arbres fruitiers du verger communal.
- Suite à la coupe des chênes, la plantation aura lieu à la fin mars-début avril.

Nathalie Bétrix (Bâtiments communaux, Ecoles, Réseau d'accueil de l'enfance)

- La capacité d'accueil RADEGE arrive à épuisement.
- Ecole : la 1^{ère} pierre du collège Borné Nau devrait pouvoir être posée en début d'année.

4. Budget 2015 de la Bourse communale

M. Jean-Daniel Cruchet, Syndic donne lecture du préavis municipal.

M. Christian Duvoisin, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission propose au Conseil d'accepter le budget 2015 de la bourse communale avec 2 amendements portant sur le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de la Grange communale. La seconde porte sur la date à partir de laquelle s'applique le nouveau tarif de l'eau.

Le Syndic indique que la Municipalité est favorable pour accepter le 1^{er} amendement. Il explique que le résultat budgété pour 2015 passe d'un excédent de recettes de CHF 61'039 à un excédent de charges de CHF 2'061, vu qu'un amortissement de CHF 63'100 est dès lors nécessaire.

Il faut bien comprendre que le nouveau prix de l'eau s'applique depuis le dernier relevé des compteurs (2^{ème} quinzaine de novembre 2014) et pas depuis le 1^{er}

janvier 2015, comme mentionné dans le préavis de manière erronée. Il n'est donc pas nécessaire d'amender le préavis sur ce 2^{ème} point.

Le Président invite le Conseil à passer au vote sur le budget amendé comme suit :

Acceptation du budget 2015 de la bourse communale avec l'amendement suivant « Le transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de la Grange communale, soit effectué qu'une fois la valeur fiscale atteinte par l'amortissement obligatoire d'une durée d'environ 12 ans ».

Le budget 2015 amendé est accepté à l'unanimité.

5. Elections complémentaire(s) du bureau / commissions

Après près de 16 années, Jean-François Jeannin a manifesté son intention de se retirer du poste de Vice-Président. Il est chaleureusement remercié par le Conseil général et la Municipalité.

Nous avons une candidature au poste de Vice-président, celle de Benoît Kemmling. Vu qu'il n'y a qu'une candidature, et qu'il n'y a pas d'objection à une élection tacite, Benoît Kemmling est élu au poste de Vice-président à l'unanimité.

M. Eric Cottens nous a présenté sa démission de la Commission des Finances vu qu'il souhaite éviter tout conflit d'intérêt éventuel avec son épouse qui est boursière communale.

Madame Marie-Claude Guignet est élue suppléante à la Commission des finances.

Un nouveau sous-scrutateur doit être nommé en remplacement de Benoît Kemmling.

Jonas Schneider est élu à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

- Daniel Hess rappelle que le fonctionnement et le rôle de la Commission de gestion a été soulevé lors du dernier Conseil général de juin. Il pense que des compétences existent pour supporter la Municipalité. Il demande s'il y aurait une possibilité de discuter entre les Commissions et la Municipalité pour déterminer les rôles et s'interroge sur l'opportunité de fusionner les Commissions de gestion et des finances. Il demande également s'il ne devrait pas y avoir également une présentation annuelle du plan d'investissement, qui n'est pas soumis au vote.

Le président de la Commission de gestion a reçu un descriptif sur le rôle (services de l'Etat et UCV) et doit se prononcer sur un exercice clos. Il faut toutefois éviter la co-gestion. A la connaissance du Président, le plan d'investissement doit être présenté en début de législature. Il invite la municipalité de faire une réflexion sur ce point.

Le syndic indique que le plan d'investissement avec un plafond d'endettement doit être présenté dans les 6 mois suivant le début de la législature.

En ce qui concerne la fusion des 2 commissions, c'est possible. Le règlement est en révision et devrait être présenté l'année prochaine, avec

un préavis. Cette proposition pourra être débattue et votée en connaissance de cause.

- Benoît Kemmling donne une communication sur les fenêtres de l'avant et les corrections qui ont eu.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 21h50.

Un repas est servi.

Ainsi fait à Giez, le 9 décembre 2014

Le Président

Jean-Marc Buchillier

Le Secrétaire

Bernard Milliet